

**34<sup>e</sup> session de l'Instance permanente sur les questions autochtones**

16 – 27 mai 2005

**INTERVENTION CONJOINTE DU doCip, CANADIAN FRIENDS  
SERVICE COMMITTEE, AMERICAN FRIENDS SERVICE  
COMMITTEE, ET DROITS ET DEMOCRATIE****Point 5 : Travaux futurs de l'Instance**

Madame, la Présidente,

Le doCip et Droits et Démocratie, tiennent à rappeler le rôle important du doCip dans la mise en oeuvre de l'Instance, rôle salué par son rapport en 2004, de nombreuses lettres du Département des affaires économiques et sociales (DESA) et des organisations autochtones. Pendant la présente session, par exemple, environ 250 pages auront été traduites en quatre langues, plus d'une centaine d'heures de conférences interprétées et des dizaines de milliers de pages photocopiées. Ceci est possible grâce à un réseau de volontaires souvent professionnels, d'excellentes relations de partenariat avec *l'American Indian Law Alliance*, une équipe de permanents pratiquant une éthique de non ingérence et de service ainsi qu'au financement de l'Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme, la Direction au développement et à la coopération de la Suisse, la Ville et le Canton de Genève ainsi que Droits et Démocratie.

Malgré le caractère indispensable de ses activités logistiques, documentaires et informatives permettant une forte participation des délégations autochtones aux processus de l'ONU les concernant, le doCip ne reçoit aucun financement des Nations Unies et rencontre encore trop souvent des obstacles d'ordre administratif incompréhensibles.

En conséquence, nous formulons les **recommandations** suivantes :

(1) Que le doCip soit considéré comme un partenaire officiel de la 2<sup>e</sup> Décennie internationale des peuples autochtones et ses activités intégrées au Plan d'action de la Décennie.

(2) Que l'Instance recommande les activités du Centre de documentation du doCip et du Réseau documentaire regroupant les centres de documentation spécialisés dans les questions autochtones comme s'inscrivant dans le Plan d'action du Sommet mondial sur la société de l'information.

(3) Que l'Instance encourage les gouvernements, les agences et autres donateurs à financer les activités du doCip car toutes ne peuvent pas être couvertes par les organismes déjà mentionnés .

Madame la Présidente, le doCip, en tant qu'organisation multilingue fournissant des services d'interprétation pendant les Caucus des peuples autochtones, auquel se joint Droits et Démocratie, recommande également (4) que l'Instance trouve une solution permettant au Caucus des peuples autochtones de se réunir ici à l'ONU gratuitement à 18h et non le matin entre 9h et 9h45 afin que le Caucus puisse réellement apporter le soutien demandé par les membres de l'Instance .

Finalement, (5) nos deux organisations joignent leurs voix à la Coordination Autochtone Francophone demandant, je cite « la mise à disposition simultanée en français et dans les autres langues de travail de l'ONU, des documents de l'Organisation des Nations Unies et de ses agences ».

Merci Madame la Présidente